

■ **Vouillamoz Luc-André**, à Nendaz, exécution de tous travaux avec pelle Menzi-Muck, raison individuelle (FOSC no 113 du 16. 06. 1998, p. 4099). Faillite clôturée, selon prononcé du Tribunal d'Hérens et Conthey du 31.03.2000. Raison de commerce radiée.
Journal no 1816 du 28.11.2002
(00756730 / CH-626.1.007.623-5)